



Communiqué de presse

Lundi 24 février

Illumination de la Tour Eiffel aux couleurs de l'Ukraine : La Ville de Paris réaffirme son soutien au peuple ukrainien

Ce lundi 24 février à 19h00, la Ville de Paris réaffirmera son soutien indéfectible au peuple ukrainien et à la démocratie en illuminant la Tour Eiffel aux couleurs de l'Ukraine.

Il y a maintenant 3 ans, le 24 février 2022, la Fédération de Russie envahissait avec une violence inouïe au mépris du droit international le territoire ukrainien après avoir, trois jours plus tôt, déjà violé le droit international et la souveraineté territoriale de l'Ukraine en reconnaissant unilatéralement l'indépendance des entités séparatistes du Donbass. Cette agression russe est une guerre sur le sol européen. Elle a tué ou mutilé des centaines de milliers d'Ukrainiens, y compris des civils, et détruit des infrastructures vitales du pays, comme l'a constaté la Maire de Paris, Anne Hidalgo, qui s'est rendue 5 fois sur place depuis le début du conflit.

Paris se tient depuis le premier jour de la guerre aux côtés de l'Ukraine et du peuple ukrainien, elle se tiendra aussi toujours aux côtés de la démocratie et de la société civile ukrainiennes.

Depuis 3 ans, le peuple ukrainien continue de résister avec un courage admirable à l'invasion russe. En illuminant la Tour Eiffel aux couleurs de l'Ukraine, Paris réaffirme plus que jamais son attachement à une paix durable et juste, ainsi que son soutien et sa solidarité avec l'Ukraine et les Ukrainiens, peuple allié et ami, qui se battent aujourd'hui pour leur liberté et celle de l'Europe.

Ville de Paris : Service de presse – 01 42 76 47 02 – presse@paris.fr

